

# Fiche de données de sécurité

page: 1/20

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

## SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

### 1.1. Identificateur de produit

## OPUS TEAM

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Agro SAS  
21, chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY cedex  
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732  
adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 40 05 48 48 Centre Anti-Poisons de Paris  
Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)  
International emergency number (Numéro d'urgence international):  
Téléphone: +49 180 2273-112

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Carc. Cat. 3

Repr. Cat. 3  
(selon Directive 67/548/CEE, annexe I)

Dangers possibles:

Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

Risque possible d'altération de la fertilité.

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Système Général Harmonisé (SGH) en vigueur en France.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H332

Nocif par inhalation.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

H361fd

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus

Conseil de Prudence (Prévention):

P280

Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P271

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P260d

Ne pas respirer les vapeurs.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P201

Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

Conseils de prudence (Intervention):

P312

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304 + P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.

P391

Recueillir le produit répandu.

P308 + P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

Conseils de Prudence (Stockage):  
P405 Garder sous clef.

Classement de préparations spéciales (GHS):  
Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: FENPROPIMORPHE, EPOXICONAZOLE, Solvant naphta, alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Classement/étiquette en vigueur en France.

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.



N Dangereux pour l'environnement.



Phrase(s)-R

R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.  
R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Le(s) conseil(s) de prudence

S2 Conserver hors de portée des enfants.  
S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.  
S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
S23.5 Ne pas respirer les vapeurs.  
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]  
SPe 3.5 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: FENPROPIMORPHE, EPOXICONAZOLE, Solvant naphta, alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

Le produit contient: 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE  
Peut déclencher des réactions allergiques.

### 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## SECTION 3: Composition / Information sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

#### Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, fongicide, Suspo-émulsion (SE)

#### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

fenpropimorphe

Teneur (W/W): 24,5 %

Numéro CAS: 67564-91-4

Numéro-CE: 266-719-9

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 2

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 2

H302, H315, H361d, H411

(2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane

Teneur (W/W): 8,2 %

Numéro CAS: 133855-98-8

Numéro-CE: 406-850-2

Numéro d'enregistrement REACH:

01-0000015634-70

Numéro INDEX: 613-175-00-9

Carc. 2

Repr. 2 (fertilité)

Repr. 2 (foetus)

Aquatic Chronic 2

H411, H351, H361fd

alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

Teneur (W/W): < 10 %  
 Numéro CAS: 68002-96-0

Acute Tox. 2 (Inhalation - brouillard)  
 Aquatic Acute 1  
 H330, H400

polycondensat d'aldéhyde formique-acide phénolsulfonique sous forme de sel de sodium (polymère, matières premières listées dans EINECS)

Teneur (W/W): < 3 %

Aquatic Chronic 3  
 H412

solvant naphta

Teneur (W/W): < 3 %  
 Numéro CAS: 64742-94-5

Asp. Tox. 1  
 Carc. 2  
 Aquatic Chronic 2  
 H304, H351, H411, EUH066

naphtalène

Teneur (W/W): < 0,5 %  
 Numéro CAS: 91-20-3  
 Numéro-CE: 202-049-5  
 Numéro INDEX: 601-052-00-2

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
 Carc. 2  
 Aquatic Acute 1  
 Aquatic Chronic 1  
 Facteur M - aiguë: 1  
 Facteur M - chronique: 1  
 H302, H351, H400, H410

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Teneur (W/W): < 0,05 %  
 Numéro CAS: 2634-33-5  
 Numéro-CE: 220-120-9  
 Numéro INDEX: 613-088-00-6

Acute Tox. 4 (par voie orale)  
 Skin Corr./Irrit. 2  
 Eye Dam./Irrit. 1  
 Skin Sens. 1  
 Aquatic Acute 1  
 H318, H315, H302, H317, H400

propane-1,2-diol

Teneur (W/W): < 2 %  
 Numéro CAS: 57-55-6  
 Numéro-CE: 200-338-0  
 Numéro d'enregistrement REACH:  
 01-2119456809-23

#### Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

## fenpropimorphe

Teneur (W/W): 24,5 %  
Numéro CAS: 67564-91-4  
Numéro-CE: 266-719-9  
Symbole(s) de danger: Xn, N  
Phrase(s)-R: 22, 38, 51/53, 63  
Repr. Cat. 3

## (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane

Teneur (W/W): 8,2 %  
Numéro CAS: 133855-98-8  
Numéro-CE: 406-850-2  
Numéro d'enregistrement REACH: 01-0000015634-70  
Numéro INDEX: 613-175-00-9  
Symbole(s) de danger: Xn, N  
Phrase(s)-R: 40, 62, 63, 51/53  
Carc. Cat. 3  
Repr. Cat. 3

## alcools en C16-18, éthoxylés, propoxylés

Teneur (W/W): < 10 %  
Numéro CAS: 68002-96-0  
Symbole(s) de danger: T, N  
Phrase(s)-R: 23, 50

## polycondensat d'aldéhyde formique-acide phénolsulfonique sous forme de sel de sodium (polymère, matières premières listées dans EINECS)

Teneur (W/W): < 3 %  
Phrase(s)-R: 52/53

## solvant naphta

Teneur (W/W): < 3 %  
Numéro CAS: 64742-94-5  
Symbole(s) de danger: N, Xn  
Phrase(s)-R: 40, 65, 66, 51/53  
Carc. Cat. 3

## naphtalène

Teneur (W/W): < 0,5 %  
Numéro CAS: 91-20-3  
Numéro-CE: 202-049-5  
Numéro INDEX: 601-052-00-2  
Symbole(s) de danger: Xn, N  
Phrase(s)-R: 22, 40, 50/53  
Carc. Cat. 3

**1,2-benzisothiazol-3(2H)-one**

Teneur (W/W): &lt; 0,05 %

Numéro CAS: 2634-33-5

Numéro-CE: 220-120-9

Numéro INDEX: 613-088-00-6

Symbole(s) de danger: Xn, N

Phrase(s)-R: 22, 38, 41, 43, 50

**propane-1,2-diol**

Teneur (W/W): &lt; 2 %

Numéro CAS: 57-55-6

Numéro-CE: 200-338-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456809-23

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

---

## SECTION 4: Premiers Secours

### 4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, acide fluorhydrique, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, composé organo-chloré

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Procéder au nettoyage en portant un appareil de protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

91-20-3: naphtalène

VME 50 mg/m<sup>3</sup> ; 10 ppm (VLEP-INRS (FR))

Limite donnée à titre indicatif

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques(p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

**Protection des yeux:**

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

**Vêtements de protection:**

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

---

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	dispersion	
Couleur:	blanc(he)	
Odeur:	faiblement aromatique	
Seuil olfactif:	Non déterminé car nocif par inhalation	
Valeur du pH:	env. 6,5 - 8,5 (20 °C) (mesuré(e) avec le produit non dilué)	(pH-mètre)
Température de cristallisation:	env. -2,2 °C	(mesuré(e))
Point d'ébullition:	env. 100 °C	
Point d'éclair:	Données se rapportant au solvant > 100 °C	(calculé(e))
Vitesse d'évaporation:	non applicable	
Inflammabilité:	non inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.	
Température d'auto-inflammation:	417 °C	

Pression de vapeur:	env. 23 mbar (20 °C)	
Densité:	Données se rapportant au solvant env. 1,02 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	(Ligne directrice 109 de l'OCDE)
densité de vapeur relative (air):	non déterminé	
Solubilité dans l'eau:	dispersible	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	non applicable	
Décomposition thermique:	295 °C, 160 kJ/kg (DSC (OECD 113))	
Viscosité dynamique:	env. 47,1 mPa.s (20 °C, 100 1/s)	(OECD 114)
Risque d'explosion:	Compte tenu de sa structure, le produit est classé comme non explosible.	
Propriétés comburantes:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant	(Directive 2004/73/EC, A.21)

## 9.2. Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 2.200 mg/kg

CL50 rat (par inhalation): > 2,75 - < 5,2 mg/l 4 h

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: non irritant

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler modifié cobaye: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Evaluation du caractère cancérigène:*

*Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale.*

-----

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Des tests sur animaux ont donné des indices pour des effets néfastes sur la fertilité.*

-----

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

-----

*Données relatives à : fenpropimorphe*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*Les essais sur animaux ont apporté des indications pour un effet néfaste sur le développement/tératogène.*

-----

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*De grandes quantités peuvent causer des lésions spécifiques aux organes suite à l'exposition répétée.*

-----

*Données relatives à : fenpropimorphe*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

-----

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 2,2 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (statique)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 4,44 mg/l, *Daphnia magna* (statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 5,12 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata*

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : époxiconazole*

*Données relatives à : fenpropimorphe*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 59 - 70, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

*Données relatives à : fenpropimorphe*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration: 1.169 - 1.220, *Oncorhynchus mykiss* (Méthode OCDE 305)*

*L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

### 12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : (2RS,3SR)-3-(2-chlorophényl)-2-(4-fluorophényl)-[(1H-1,2,4-triazol-1-yl)méthyl]oxirane*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.*

*La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

*Données relatives à : fenpropimorphe*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.*

*La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

-----

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

## 12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

## 12.7. Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU

UN3082

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FENPROPIMORPHE, EPOXICONAZOLE, SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Code de restriction en tunnel: E

**RID**

Numéro ONU: UN3082

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FENPROPIMORPHE, EPOXICONAZOLE, SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

**Transport fluvial intérieur****ADN**

Numéro ONU: UN3082

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FENPROPIMORPHE, EPOXICONAZOLE, SOLVANT NAPHTA)

Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM

Groupe d'emballage: III

Dangers pour l'environnement: oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne: Non évalué

**Transport maritime****IMDG**

Numéro ONU: UN 3082

Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

**Sea transport****IMDG**

UN number: UN 3082

UN proper shipping name: ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS SUBSTANCE,



BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

	L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FENPROPIMORPH E, EPOXICONAZOLE, SOLVANT NAPHTA)		LIQUID, N.O.S. (contains FENPROPIMORPH, EPOXICONAZOLE, SOLVENT NAPHTHA)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui Polluant marin: OUI	Environmental hazards:	yes Marine pollutant: YES
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**Transport aérien****Air transport**

IATA/ICAO		IATA/ICAO	
Numéro ONU:	UN 3082	UN number:	UN 3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient FENPROPIMORPH E, EPOXICONAZOLE, SOLVANT NAPHTA)	UN proper shipping name:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains FENPROPIMORPH, EPOXICONAZOLE, SOLVENT NAPHTHA)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

**14.1. Numéro ONU**

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) des ICPE (France) - (Fabrication et/ou Emploi et/ou Stockage): 1173

| Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65, 66, 84

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2 )

Délai de rentrée dans la culture : 6 heures.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## SECTION 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xn	Nocif.
N	Dangereux pour l'environnement.
T	Toxique
22	Nocif en cas d'ingestion.
38	Irritant pour la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
40	Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.
23	Toxique par inhalation.
50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif aussi: peut endommager les poumons en cas d'aspiration.
66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Carc.	Cancérogénicité
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Asp. Tox.	Danger par aspiration
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Carc. Cat. 3	Substances cancérigènes Catégorie 3 : Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets cancérigènes possibles.
Repr. Cat. 3	Substances toxiques pour la reproduction(fertilité ou développement) Catégorie 3 : Substances préoccupantes pour l'homme en raison d'effets toxiques possibles sur le développement ou substances préoccupantes pour la fertilité dans l'espèce humaine
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

---

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 28.05.2013

Version: 9.0

Produit: **OPUS TEAM**

(ID Nr. 30278981/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 28.05.2013

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.